

Blancs, bruns et noirs

Autor(en): **J.M.**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande**

Band (Jahr): **63 (1925)**

Heft 25

PDF erstellt am: **13.09.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-219596>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

CONTEUR VAUDOIS

JOURNAL DE LA SUISSE ROMANDE

PARAISANT LE SAMEDI



Rédaction et Administration :
Imprimerie **PACHE-VARIDEL & BRON**, Lausanne
PRÉ-DU-MARCHÉ, 9

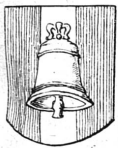
ABONNEMENT : Suisse, un an Fr. 6.—
six mois, Fr. 3.50 — Etranger, port en sus

Pour les annonces s'adresser exclusivement à
l'Agence de publicité : **Gust. AMACKER**
Palud, 3 — LAUSANNE

ANNONCES
30 cent. la ligne ou son espace.
Réclames, 50 cent.

Les annonces sont reçues jusqu'au jeudi à midi.

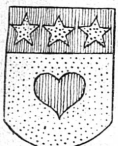
ARMOIRIES COMMUNALES



COMMUGNY. — Ecusson divisé verticalement en trois bandes, celle du milieu est blanche, les bandes extérieures sont rouges. Sur ce fond une cloche d'or. Cet écusson figure sur une médaille de mobilisation et sur un drapeau, offert à la commune par un citoyen généreux. Sur le drapeau on lit dans sa partie supérieure « Commugny » et dans la partie inférieure la date « 1898 ». (Communication de M. Decollogny). Nous ne connaissons pas la raison du dessin de ces armes.



DENENS s'est donné en 1920 de très jolies armoiries: sur un fond d'argent un corbeau « au naturel » posé sur une montagne verte à trois sommets. Ce seraient les armes des Dignens, premiers seigneurs de cette localité. M. de Büren, au château de Denens aurait trouvé ces armes sur d'anciens documents. S'agit-il d'un corbeau? Sur le document, il porte un bec jaune, ce qui ferait penser à un merle, mais rien n'empêche de considérer l'oiseau comme un corbeau « becqué d'or » comme on dit en langage héraldique. (Communication de M. Decollogny). Au reste un corbeau est plus décoratif et a un cachet plus combatif qu'un merle, fût-il blanc! Ces armoiries figurent sur la médaille offerte aux soldats de Denens lors de la mobilisation de guerre.



MOIRY. — L'écu de cette commune est divisé horizontalement en deux parties; le tiers supérieur est bleu avec trois étoiles d'or; il rappelle les armes de La Sarraz. Le reste de l'écu est d'or et sur celui-ci un cœur rouge et représente les armoiries de la famille Chanson, originaire de cette commune. Ces armes figurent sur la médaille de mobilisation, offerte aux soldats de Moiry.



GRENS. — Cette commune du district de Nyon a un écu divisé en six bandes verticales alternativement or et azur, deux clefs en sautoir meublent le champ ainsi formé. Cette armoirie, qui figure sur la médaille de mobilisation, rappelle par ses clefs que son église fut dédiée à St-Pierre.



CREPENATZE ET LOU PETOU

Ve pas faüta dé vo dére porquï lo vilhiô Jérémie Lintse l'avai lo sobriquet dé Crepenatze. Se l'avâi attatsi son tsin avoué 'nna boellia de chaocesse, nè sarâi pas devgne Crepenatze, pardine!

L'êtâi ion de cllïâo coo qu'avâi pllioumâ on ao et que baillive dâi z'epêlue d'ugnons à son caïon po l'eingraissi.

Démorâve dein 'nna vilhie carraït quie tom-bâve ein douve, avoué 'nna cousena borgne, dâi z'égrâ tot breinneint et on pâilo io la plliodze arrevâve tot dret sù lo lhi.

Crepenatze l'arâi bin zu lo moïan dè rapetassi son hotô. Mâ l'arâi mi amâ se vère saillî lè doü get âo bin copâ onna piaute, què de saillî on beliet âo bin onna pice dè sa catsetta. Cllia catsetta, l'êtâi tot ballameint 'nna grôcha pétubllie de caïon, cllïoïse avoué 'nna cordette que passâve sù lè coüte.

Noutron gaillâ s'è mariâ sù lo tâa, avoué la Nanette, onna poüra gaupa qu'arâi bi mi fé dé restâ felhie. L'a baillî à s'on homme on mousse maü dègremelhi, on bocon dadou quie l'êtâi adret po fini dè dépenaillî lè vilhié frusque à son père.

La poüra Nanette n'avâi pas faute dé sé crouionnâ la tita po savâi quin fricot devvessâi inveintâ po son homme: du l'âoton âo tsauteimps, medzive dâo lâa et dé la campoüta; du lo tsau-teimps âo l'âoton, l'êtâi dâi porrâ et dâo lâa, po tsandzi.

Po la soupa, Crepenatze l'a de lo premi dzo à sa fenna: « Accut-vè, Nanette, la soupa quie l'a trâo dè bürro l'è 'nna broueri, dé farâi maü âo veintro, n'èin vü rein. Faut betâ cein quie faut dé bürro; té faü pllianta onn' avoué à trecottâ dein lo fü et aprî dein la toupena et onco aprî dein lo coquemâ. Lo bürro quie tindra aprî l'avoué lè tot cein que faut po fère 'na boüna soupa.

Ma fé, la Nanette l'a binstou démeindâ son beliet po s'èin allâ ein paradi, po guegnî se, tsi Saint-Pierro, la pedance l'êtâi pllie boüna que tsi son vilhiô rapiat. La poüra fenna l'a z'èta binstout pllioraie: l'êtâi on môo dé min à reimplliâ et pü, l'è bon!

Lo bouébo que s'appelâve Isâa, vegnâi gran-tenet. L'arâi amâ corratâ on bocon, la vèprâ, avoué lè z'ôtro mousse dâo velâdzo. Mâ Crepenatze l'a zü paare dè le vère brezi sè choque âo sè z'hardes; ne volhiâve rin dè cllï corratâdzo. Gardâve l'Isâa dein lo paio, et, po passâ lo teimps, fasâi appreindre, dein la Bibllia, lè pas-sâdzo io l'è contâ la viâ de l'otrou Isâa, stasse à l'Abram et à la Sara, dein la Genèse.

Lo pouro Isâa devvessâi bramâ, kâ lo vilhiô Crepenatze ne poâve pllie oure que d'onn'orolhie. Cein allâve rido, quemet 'nno béroutte ein amont 'nna tserraïre, kâ l'êtâi 'na vilhie Bibllie avoué dè « oi » pertôt. Avoué cein, l'Isâa quie l'êtâi lo derrâi pé l'écoullâ, l'avâi on mau dé la metsance à décrotsi cllï passâdzo.

Vaïque lè camerârdo dâo pouro bouébo quie sant vengü le hueri et pie l'ant oïu sti refredon. L'ant recaffâ et piattâ pé derrâi la porta.

L'Isâa l'a oïu cllï tapâdzo et l'a démeindâ à son père: « Mâ, père, a-to oïu cein? Qu'est-te que pâo itre? »

Crepenatze, po pâ sè dèrandzi, l'a fé: « N'è rein! L'è bin sù lo petou quie piattâve dein lè z'égrâ! »

Lè camerârdo-qu'ant oïu cein, l'ant recaffâ dé pllie balla ein deseint: « L'è lo petou! l'è lo petou! »

Et vaïte coümeint lo pouir' Isâa à Crepenatze

l'a z'èta batsi lo Petoü, et, ma fâi, l'a gardâ sti sobriquet tant qu'à sa môo.

Suzette à Djan-Samiët.

QUELLE CHALEUR!

Où donc se cacher, où se mettre,
Quand sur nous le ciel crie: haro!
Et quand plane le thermomètre
A trente au-dessus de zéro?

Ces vers de Petit-Senn, sont extraits du morceau intitulé: « Chaleur et mouches », dans le volume: « Mes cheveux blancs ».

Comme ils sont bien de saison. Depuis un mois, bientôt, nous sommes au régime de la rôtisserie. Si ça continue, nous serons bientôt cuits dur. Et lorsqu'on se plaint à quelqu'un de cette excessive chaleur, on vous répond, en guise de consolation: « C'est le temps de la saison; un bon temps... Pour la vigne, d'accord.

Il faut dire que nous ne sommes pas du tout faciles à satisfaire. Que faut-il pour que nous nous déclarions contents? On ne sait.

En hiver, il fait trop froid ou trop humide; en été, il fait trop chaud ou trop sec. Le printemps et l'automne, deux saisons intermédiaires, ne sont, elles aussi, que très rarement à notre convenance.

Nous sommes quasi tous de vilains malcommodes.

BLANCS, BRUNS ET NOIRS

ICI huit jours, avant même, Lausanne sera une ville exotique, une ville coloniale. On y trouvera, entre autres, des Tunisiens et des nègres. Et ce seront des nègres authentiques, comme celui que l'on pouvait voir dans une baraque foraine, à l'occasion de l'Abbaye d'un village voisin de la capitale. Quelques spectateurs sceptiques ou quelques mauvais plaisants persuadèrent un municipal de cette commune que c'était un faux nègre. Soucieux de la dignité de ses administrés qu'il ne voulait pas voir odieusement trompés, le municipal en question fit amener le nègre vers la fontaine principale du village et ordonna à deux vigoureux compagnons de frotter le malheureux avec des brosses de risette, afin de le « dévernir » et de dévoiler ainsi la supercherie.

— Allez-y ferme, disait-il, ça lui apprendra à se moquer du monde. Y verra qui on est!

Hélas, on frotta le pauvre nègre jusqu'au sang, mais la couleur tenait bon. C'était un vrai noir, tout ce qu'il y a de plus noir. Ceux que l'on verra à Beaulieu seront de même espèce.

On se représente d'avance la foule que vont attirer ces attractions, jointes à celles du Comptoir, qui se renouvellent chaque année et dont pourtant le succès ne tarit pas, bien au contraire.

Et voyez-vous d'ici l'affluence dans les différents « carnotzets » vaudois, valaisans, neuchâtelois, tessinois, si la température dont nous sommes gratifiés ces jours, persiste. Gare, la soif!

Ce Comptoir, il est entré dans notre vie; on ne sait plus s'en passer. D'aucuns prétendent qu'il revient trop souvent et qu'un Comptoir tous les deux ans serait bien suffisant. L'idée peut se défendre, mais il faut croire que le comité de l'entreprise a de bonnes raisons pour lui maintenir son caractère annuel. Du reste, le comité de la Foire de Bâle, pendant du Comptoir, consulté

sur la question de savoir s'il serait disposé à tâter d'une alternance, c'est-à-dire, qu'une année ce serait la Foire de Bâle et il n'y aurait pas de Comptoir à Lausanne, l'année suivante, ce serait le contraire, a d'emblée répondu négativement. Lausanne ne pouvait donc, déjà pour ce seul fait, agir autrement.

Il convient d'ailleurs de reconnaître les précieux services que rendent à notre commerce et à nos industries, soit la Foire de Bâle, soit le Comptoir de Lausanne.

On a reproché à l'entreprise de Beaulieu d'être parfois une occasion de « ribote ». Le reproche est injuste. Une exposition d'alimentation ne peut tout de même pas ne montrer que des bœufs ou des bouteilles vides à ses visiteurs. Ceux-ci sont comme les enfants : ils veulent voir et, en l'occurrence, goûter « ce qu'il y a dedans » On ne peut pourtant acheter chat en poche. Hélas ! si par ci par là quelque dégustateur dépasse un peu la mesure, il ne faut en accuser que l'excellence des produits exposés. C'est donc tout à notre honneur. Qu'en pensez-vous ?... J. M.

Pensée d'un avocat. — Au cours d'une conférence, un avocat disert, a ce cri du cœur : « On peut discuter sur tout à perte de vue ! C'est ce qui fait le charme de la vie ! »

Pasteur et paroissien. — Un pasteur, qui se rendait à l'église pour un culte matinal, voit un de ses paroissiens sortir de l'auberge. Il l'interpelle :

— Comment, François, vous sortez déjà du café ! Mais... mais...

— Eh ! bien, monsieur le pasteur, vous ne voudriez pourtant pas que j'y reste toute la journée !

LETTRE DE LA MI-JUIN

LES montagnes sont au-dessus de notre vie écrit le poète fribourgeois Reynold ; pour les atteindre, il faut la volonté, le courage et l'effort, et toutes ne sont point à nous tous, accessibles. Lorsque le soir, de la plaine on les voit rayonner, calmes à l'horizon, certes on les admire. Mais, qu'elles sont lointaines ! Abstraites comme la pensée, immuables comme les lois, elles affirment l'éternité.

Mais les lacs sont dans notre vie, dans notre sol. Nous descendons vers eux par nos routes habituelles ; nos demeures sont bâties sur leurs bords, nos jardins inclinent leurs arbres jusqu'à leurs ondes où parfois nous osons y remplir l'arrosoir. Et nous n'avons qu'à nous pencher pour qu'ils reflètent nos visages. Le ruisseau s'écoule dans la rivière, la rivière se jette au fleuve et le fleuve s'en va, plus large, vers la mer. Il est fidèle à ses limites. Il est une coupe toujours pleine.

La beauté du Léman c'est d'être ordonné ; il apparaît simple, grand et tranquille et toutes ses parties ont entre elles d'harmonieux rapports. On l'embrasse dans son ensemble, nul détail importun ne distrait le regard. Il compose tout ce qu'il reflète. Il est noble en toute saison, mais les matins d'été lui donnent la plénitude, quand les eaux calmes sont bleues et calmes, quand le ciel est bleu et calme et n'a pas de nuages ; quand les montagnes sont bleues, quand les ombres, bleues et légères couvrent les longues campagnes qui l'entourent. Et alors, parfois, les barques plates le traversent, chargées de granit, elles ont des mâts peints en vert, une flamme à la pointe et des voiles rouges comme des peaux de lion.

Et le Léman évoque ainsi la Méditerranée, les golfes de Sicile et les golfes de Grèce ; il évoque des temples et des arcs de triomphe, des galères et des tirèmes où l'on rêve de déclamer debout dans la lumière, le chant séculaire d'Horace.

Rambert a chanté le Léman, l'a poétisé et jusqu'à la fin de son existence, éloigné du lac, qui l'avait vu naître, il lui a gardé un attachement passionné.

Du bord de la mer, il écrit :

*Pardonne, pardonnez, muses de la patrie,
O mon lac, ô Léman, par les monts abrités...
...Pardonne, bleu Léman, Montreux, terre chérie,
...A la religion de ta beauté chérie
J'ai commis dans mon cœur, une infidélité...*

Ailleurs encore :

*A l'étranger, quand la tristesse
Jette sur nous, son voile noir,
On donnerait gloire et richesse,
Tout ce qu'on a pour te revoir.
Pour voir surgir la silhouette
De la Dent d'Oche ou de Jaman,
Pour voir plonger une mouette
Dans une vague du Léman...*

Ce fut un Léman féérique celui des soirées de la fête des narcisses à Montreux.

L'eau paisible, comme attentive à ce qui va se passer sur ses rives, reflète les cordons de lumières des embarcations légères, immobiles dans la baie de Montreux et les façades illuminées parsemées sur les pentes des montagnes.

Soudain, l'eau clapote, un clapotement doux avec un peu d'inquiétude dans son murmure incessant.

Et les paysages, les doux et chers paysages, endormis déjà, sursautent, car un crépitement insolite a suivi ces bruits inusités et des gerbes lumineuses montent dans le ciel, éteignant les étoiles et voilant la face ironique de la lune.

Puis, c'est un long écho dans les montagnes, écho qui s'en va mourant...

Mme David Perret.

BIBLIOGRAPHIE

Heures passionnées, par Michel Epuv. — Un volume in-16°. Prix : fr. 7.50. En vente chez Eugène Figuière, éditeur, 17, rue Campagne-Première, Paris ; aux Editions Littéraires, 33, rue de Bourg, Lausanne, et dans toutes les bonnes librairies.

L'auteur du « Nouvel Homme », de « Petite Ame » et de tant d'autres œuvres émouvantes et tendres, s'est plu à faire de ce nouveau livre comme un bréviaire, une suite de méditations sur les étapes de l'amour.

Toutes ces heures qui passent, les tristes et les joyeuses, les mélancoliques et les triomphantes, elles évoquent ici — avec quelle ardeur ! — les moments les plus précieux de nos vies, les instants d'ombre et de lumière où passa notre propre aventure.

Il faut lire dans le silence du souvenir, de l'attente ou du rêve ces pages suggestives et fiévreuses, particulièrement celles sur « sur le pressentiment de l'amour », le chapitre intitulé « comment vint l'amour » et ces quatre « lettres d'amour » si vraies, si poignantes, où l'on ressent, comme une blessure, tout ce qu'il y a de tragique dans la passion qui s'en va.

Ainsi, de votre cher amour, les voici toutes vives, les heures pathétiques que la vie exaltée du cœur aurait tant voulu retenir et marquer d'un sceau d'éternité !

IMPRESSIONS DE TRISTESSE

*L'heure s'écoule lentement,
Elle est interminable, l'heure,
A ma fenêtre je demeure
Ecoutant depuis un moment
Un lointain violon qui pleure.*

*On le devine à la chanson :
L'artiste en sa peine s'isole,
C'est pour cela que chaque son,
Que chaque note qui s'envole
Prend un accent qui nous désole.*

*Cette plainte ainsi s'en allant
Eveille en l'âme une autre plainte,
Et, c'est en nous comme l'empreinte
D'un mal indéfini, très lent,
Dont l'âme allanguie est atteinte.*

*Dehors, il pleuvine, il fait nuit,
Il fait nuit d'une nuit d'automne ;
Là-bas, une flaque d'eau luit
Puis, une autre luit monotone.
Il pleuvine, une horloge sonne,*

*Et sonne dans la chambre. On a
L'impression qu'elle est vivante ;
Une dernière fois, plus lente,
Elle sonne encore, et voilà
Que le silence nous tourmente,*

*Le lourd silence des objets
Et cet air de rêver qu'ils prennent,
Et puis, dehors, toujours les jets,
Les jets de lumière qui traînent
Au fond des flaques d'eau qui viennent.*

*Par delà le silence, au loin,
C'est toujours l'accent qui désole
De chaque note qui s'envole.
Alors, on sent comme un besoin
D'aimer quelqu'un qui nous console.*

*L'heure s'écoule lentement,
Elle est interminable, l'heure,
A ma fenêtre je demeure
Ecoutant depuis un moment
Un lointain violon qui pleure.*

André Marcel.

Une poignée de boutades.

Un instituteur et le syndic dégustent une bonne bouteille :

— C'est un vrai nectar ! proclame l'instituteur.

— Nectar ! mais pardon, M. le régent ; vous devez connaître ça mieux que moi ; mais quand il s'agit de liquides est-ce qu'on ne dit pas plutôt un hectolitre ?

Un voyageur descend en hâte du train, glisse sur le marche-pied et s'étend par terre.

— On s'empresse autour de lui : avez-vous beaucoup de mal ?

— Oh ! non ; je n'ai qu'une valise.

A quinze ans, dit quelqu'un, la femme se dessine. Un autre répond : et à trente ans, elle peint le dessin.

— Quand un secret a couru que fait-il ?

— Pardine ! Il transpire.

Une brave campagnarde venait de perdre son mari sans avoir appelé un docteur :

— Comment votre mari est mort sans secours ? sans médecin ?

— Ma foi, que voulez-vous ? chez nous, nous mourons nous-mêmes.

Le docteur, sans faire peur au gibier, prend chaque année un congé et un permis de chasse pour battre la plaine, le fusil en mains.

— C'est la seule époque, où il ne tue rien, disait l'autre jour un de ses bons confrères.

VIEUX PAPIERS

MONSIEUR Charles Eggimann, éditeur, à Genève, avait envoyé, à titre gracieux, à la Bibliothèque cantonale, un volumineux dossier de pièces manuscrites contenant des chansons d'étudiants, chansons politiques, pièces de vers diverses, etc. Ces pièces furent acquises par M. Eggimann de la succession de M. Du Mont, ancien bibliothécaire cantonal.

Ce dossier contient des choses de valeur très inégale. Le *Journal gastronomique Vaudois*, publié dans le numéro du *Conteur* du 4 avril, est une de ces pièces. Celle que nous publions aujourd'hui, est une aimable satire de la mode. On en conviendra sans peine en la lisant.

Ordonnance

de Nos Seigneurs de la Chambre de Propreté.

Nos Seigneurs de la Chambre de Propreté, estimant que les visages ne sont pas moins de leur ressort que les vues sur les maisons, voyant que la mode du *Rouge* s'est introduite depuis quelque temps dans la Ville, et révoltés de cette félonie contre la nature, ont arrêté de défendre aux filles et aux femmes de suivre cette mode et cela sous la même peine qui est infligée à ceux qui laissent amasser du fumier devant leurs maisons, sous plus fortes s'il y a récidive.

Pendant ils ont crû devoir mettre à cette défense quelques restrictions, dictées par ce sentiment de justice et d'équité qui les anime dans toutes leurs délibérations.

I. — Ils auront égard à l'imbécillité de toute fille ou femme qui paraîtra n'avoir mis du *Rouge* que dans la persuasion que l'on ne peut pas le distinguer de la couleur naturelle, s'il a été bien préparé et si une main habile a dirigé le pinceau qui a barbouillé le visage. Toute grossière que soit cette erreur, elle mérite de l'indulgence dès qu'il est prouvé qu'elle tient à une bêtise de nature dont on n'est pas responsable.

II. — Ils exemptent en entier de la peine toute personne du sexe qui avouera franchement, que se déifiant de sa chasteté et convaincue que rien n'est plus repoussant que du plâtre incrusté sur